Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260414-DELIB1638-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LOPÉREC

Date de convocation du conseil municipal : **le 09 avril 2026**
Date d'Affichage de la délibération : Le 15 avril 2026

2026-02-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

L'an deux mil vingt six, **le Quatorze avril à 19 heures 30 minutes**
Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,
sous la présidence de **Jean-Yves CRENN,** Maire de la commune.

Présents : TOULLEC Bruno, COZIEN Sébastien, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, CAER Marie-Jeanne, LE BEC Céline, MÉQUIGNON Marc, LAYOUR Cindy, HÉMON Geneviève, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola, CHESSE Yannick.

ABSENTS : SENGELÉ Aude, KERDILÈS Albert.

Procurations : Néant
Secrétaire de séance désigné : MÉQUIGNON Marc

OBJET : Subventions aux associations communales pour 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux associations communales :

Association LOPEREC SPORTS	1 000 euros
Comité des Fêtes de Lopérec	1 500 euros
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique	5 330 euros
Club d'Armorique – club du 3ème âge	400 euros
Société de chasse communale	260 euros
Les doigts de Fée	300 euros
La Lucarne	300 euros

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Jean-Yves CRENN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en préfecture le 15 avril 2026